

## FRANKENIACEAE

189. *Frankenia pulverulenta* L. subsp. **pulverulenta** — T, souvent aussi C. Endroits humides, un peu salés ou non.

*Litt.*: entre la hamaïdia Et-Talia et la mer, à plusieurs endroits! *Int.*: çà et là, dans la partie occidentale jusqu'aux environs de Messeïed!

- 189<sup>bis</sup>. *Frankenia pulverulenta* L. subsp. **florida** (Chev.) Maire — T. Endroits humides un peu salés.

*Int.*: oued aux environs de Messeïed à l'E!

190. *Frankenia corymbosa* Desf. — C. Ncm vern.: *Lemmléffa* (selon Pascon).

*Litt.*: très commun. *Ham.*: commun. *Int.*: ne paraît pas dépasser vers l'E le j. Tassout.

Plante très polymorphe et d'écologie variée.

1. Quelques échantillons ont pu être rapportés au var. *leucantha* Maire par les feuilles généralement grandes (4-7 mm), assez robustes, et les calices très velus sur toute leur longueur de poils longs et courts. Toutefois les fleurs sont d'un rose pâle; ce fait n'est pas nouveau à l'intérieur de cette variété, en principe à fleurs blanches, puisque R. MAIRE a déjà signalé des pieds à fl. pourpres à l'embouchure de l'o. SOUSS [cf. R. NÈGRE, Les *Frankenia* du Maroc: 38, 1957]. Ce taxon semble peu halophile et cantonné sur une étroite bande côtière depuis la plage de Tan-Tan! jusque vers l'embouchure de l'o. Chebeïka! (L.).

2. Quelques autres se distinguent facilement par un indument papilleux à la face supérieure des feuilles et surtout sur les calices. L'un d'eux semble pouvoir être rapporté au var. *phosphatica* Maire et provient d'Alouig! (P. TRABUT, 1969). Les autres évoqueraient plutôt le var. *gracilis* Jah., Maire et Weiller.

3. La majorité des échantillons d'une récolte pourtant abondante n'ont pas permis une détermination précise. Si nous avons cru pouvoir les rapprocher soit du var. *ifniensis* (Caball.) Maire, soit du var. *decipiens* Maire et Wilczek, nous nous sommes trouvés en fait devant des combinai-

sons très variées de caractères, non prévues par des textes et des figures par ailleurs contradictoires. Ainsi A. CABALLERO (*An. jard. bot. Madrid*, 10 : 97 et 110, 1950) écrit pour son *F. ifniensis* « calyx glaber », alors que sa figure représente quatre calices tous pubescents dans le tiers inférieur et même pourvus de quelques poils longs jusque vers les dents du calice. De son côté, R. MAIRE (1936<sup>a</sup>, contr. 1955) distingue le var. *ifniensis* du var. *decipiens* « par le calice à côtes glabres (et non pubérulentes) ». Enfin R. NÈGRE (*loc. cit.* : 40 et 45) est en accord avec R. MAIRE mais non avec A. CABALLERO ; en particulier son dessin diffère notablement de celui de l'inventeur du taxon, dont on peut penser qu'il représente le plus fidèlement le type.

Tous ces échantillons de position systématique incertaine se rencontrent dans deux biotopes principaux :

- a. Lieux humides (au moins à certains moments ou en profondeur) sur le littoral ou au bord des sebkhas, toujours nettement salés.
- b. Sables superficiels sur substrat rocailleux, en principe non ou peu salé. Dans ce dernier milieu, l'espèce est représentée par des individus en général à feuillage dense et feuilles petites.